



**Mémoire du Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM)
sur la révision du rôle et des responsabilités
des commissions permanentes**

Le défi de la participation citoyenne des jeunes
dans les instances démocratiques

Déposé à la Commission de la présidence du conseil

Juin 2010

INTRODUCTION

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) désire, tout d'abord, remercier la Commission de la Présidence du conseil, pour cette occasion proposée aux citoyennes et citoyens, d'influencer les façons de faire de l'appareil municipal, en ce qui a trait aux consultations publiques des commissions permanentes et à leur participation dans celles-ci. Notre intervention portera principalement sur cet aspect du fonctionnement des commissions.

Le FJÎM a participé à de nombreuses consultations publiques de la Ville de Montréal¹ et à chaque occasion, nous avons pu constater la réception et l'écoute accordées à nos recommandations. Nous désirons poursuivre cette contribution et continuer à trouver avec les instances municipales, des moyens d'augmenter la participation des jeunes et leur intérêt pour la démocratie municipale.

Les membres du FJÎM ont pu constater, lors de leur participation à des consultations publiques, l'absence des jeunes². Cette absence se fait aussi ressentir dans les conseils d'arrondissement, où pourtant, les périodes de questions permettent les échanges avec les élus. Cette absence est due à la méconnaissance, par les jeunes, de ces lieux de participation. Ils pensent que c'est compliqué ou que ça n'aura aucun impact. Pour qu'un changement s'opère, une meilleure diffusion des consultations et plus de souplesse dans les processus permettraient de réduire le déficit démocratique qui ne cesse de s'accroître.

À travers nos projets, nous avons pu constater que plusieurs jeunes ont l'impression que le gouvernement municipal est moins important que le gouvernement provincial ou fédéral. Très peu de jeunes perçoivent le municipal comme ayant le plus d'impact sur leur qualité de vie et cette perception contribue au désintérêt pour la politique locale.

Comment augmenter la participation des jeunes aux différents scrutins? Comment les intéresser à la politique, aux enjeux et à s'engager activement dans leur communauté? Nous croyons au FJÎM, que pour que les jeunes participent au scrutin, il faut les informer, les sensibiliser et les faire participer entre les élections.

À ce sujet, le FJÎM souhaite proposer des recommandations pour améliorer certains aspects des processus de consultation et aiguiller la Commission sur des pistes d'actions pour rejoindre les jeunes. Notre intervention se veut un complément à la proposition de la Commission de la présidence et vise à bonifier les aspects traitant de la participation des citoyens aux travaux des commissions permanentes.

La participation citoyenne et électorale des jeunes est un enjeu qui touche l'avenir même de notre démocratie. Nous sommes tous interpellés, groupes jeunes, partis politiques, médias, élus et jeunes citoyens et citoyennes. C'est pourquoi il importe d'aller là où les jeunes sont et d'utiliser les moyens qu'il faut pour les rejoindre. La politique ne les inspire pas? Nous devons leur parler de vision et connaître la leur. Rêver Montréal avec eux, parler des enjeux qui les touchent et les inspirer à s'engager pour leur ville, leur quartier. Globalement, les citoyennes et les citoyens sont les premiers touchés, dans leur quotidien, par les décisions politiques. Selon nous, il faut tout faire pour que le

¹ Voir en annexe la liste des mémoires et avis du FJÎM déposés dans le cadre de consultations publiques de la Ville de Montréal

² Les jeunes dont nous parlons dans le cadre de cette consultation, sont les citoyennes et citoyens âgés de 15 à 30 ans.

public participe et que les élus et commissaires aient accès à cette richesse de points de vue diversifiés.

Dans la proposition de la Commission, les recommandations sur les mécanismes de consultations publiques sont peu élaborées. Le FJÎM souhaite que dans le rapport final, une place plus grande soit faite à des recommandations touchant les aspects de la participation du public.

1. DES COMMISSIONS EN LIEN AVEC LA POPULATION

1.1. Le défi de rejoindre, d'intéresser et de faire participer les citoyennes et citoyens aux travaux des différentes commissions

Même si l'enjeu de la participation de tous les citoyens et citoyennes dans le développement de leur ville est majeur, nous nous concentrerons sur celle des jeunes. Parce que la vitalité à long terme de nos instances démocratiques est tributaire d'une relève bien informée et engagée. Le FJÎM est sensible à cette question et y travaille sur plusieurs plans. Mais le cœur de notre action, et l'enjeu sur lequel nous allons nous pencher dans le cadre de cette consultation-ci, est l'intérêt des jeunes pour la sphère publique et politique et le défi de les y faire participer.

Il est important que la parole des jeunes citoyennes et citoyens soit prise en compte et qu'ils trouvent un écho de leurs préoccupations dans les actions, les projets et les politiques qui les touchent. Ils doivent sentir que leur participation a porté fruit. Sinon, l'intérêt s'effrite et il est encore plus difficile de les faire revenir.

Pour rejoindre les jeunes, il faut les trouver là où ils sont. Il faut aussi se poser la question : qui sont-ils? Ils peuvent être étudiant, en sont à leur première expérience de travail et sont aussi dans plusieurs cas, de jeunes parents. Plusieurs militent aussi pour des causes ou s'impliquent dans leur communauté locale. Ce sont ceux qui sont déjà actifs qui sont les plus susceptibles de s'intéresser, de questionner ou de proposer des idées. Mais la tendance générale qui se dessine montre un désintérêt marqué pour ce qui est des institutions politiques structurées et règlementées. Les jeunes sont intéressés par les débats, mais ils créent simplement leurs propres espaces de discussion, se reconnaissant moins dans ceux qui existent.

« Les jeunes « n'ignorent » pas ce qui se passe relativement à la vie civique, comme il est souvent affirmé, mais ils se renseignent et partagent de l'information dans des communautés très spécialisées et circonscrites et tire ces données d'autres sources que les journaux grand format traditionnels. À bien des égards, les jeunes d'aujourd'hui sont plus informés et plus avisés en matière de médias que leurs parents ou leurs grands-parents ne l'étaient au même âge, et ils ont accès à des sources d'information plus spécialisées et plus diversifiées. »³

³ *Lost in Translation: (Mis)Understanding Youth Engagement – Synthesis Report* by Mary Pat MacKinnon, Sonia Pitre and Judy Watling (septembre 2007) - Source : Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP).

Pour rejoindre les jeunes, l'Internet est une solution. Mais il ne suffit pas de seulement faire de la publicité. Il faut développer et engager le dialogue avec les jeunes en passant par les médias-sociaux. Les outils qui peuvent soutenir leur participation, doivent se retrouver sur Internet, aisément accessibles. Sur le site Internet de la ville, il est encore très ardu de trouver l'information pertinente sur les différentes commissions de la ville et les travaux qu'elles mènent. Les jeunes naviguent de façon instinctive sur le web, l'information doit se trouver rapidement par mot-clé.

Par ailleurs, pour faciliter les échanges, il faut assouplir les mécanismes de consultation, entre autres en se rapprochant des jeunes, en tenant des consultations dans des lieux où ils sont déjà présents, par exemple, dans les cégeps ou les universités. Il faut investir le terrain et travailler avec les organismes communautaires du milieu qui sont en contact quotidien avec les citoyennes et citoyens. Ou encore, développer davantage les initiatives comme des appels d'idées, dans des formats qui favorisent les discussions et qui sont moins formelles qu'un dépôt de mémoire ou d'avis.

À ce sujet, il faut considérer, que les consultations sont accessibles aux groupes organisés, qui souvent ont des ressources qui peuvent réagir rapidement et qui ont déjà des positionnements clairs sur des enjeux. Les jeunes qui désireraient prendre la parole dans ces lieux peuvent être intimidés par le caractère formel d'une commission. D'où l'importance d'avoir des mécanismes de consultations complémentaires et des outils pouvant améliorer la compréhension du fonctionnement d'une consultation publique.

Mais le plus important, selon nous, est de s'assurer que le public soit consulté à un moment où cela peut faire une réelle différence. Autant pour les commissions, que pour les citoyennes et citoyens qui se sont déplacés et qui pensent que leur point de vue aura un impact. La planification des audiences publiques des commissions, doit tenir compte de ce facteur. Lorsque les citoyennes et citoyens ont l'impression que tout est déjà décidé d'avance, ils désertent les instances.

Recommandations

Selon nous, trois éléments doivent être pris en compte pour rejoindre les jeunes et favoriser une participation citoyenne qui dure dans le temps : que l'information soit accessible sur de multiples plates-formes, que les structures de consultations permettent de réels échanges et que les commissions permanentes se rapprochent des lieux de vie des jeunes. Le FJIM recommande de :

Développer des outils d'information aisément accessibles sur Internet.

- utiliser les média sociaux pour informer et rejoindre les jeunes et dialoguer avec eux;
- préparer des courts vidéos qui expliquent les objectifs des consultations et la pertinence d'avoir leur point de vue;
- présenter sur le web des séances de travail, qui permettent aux gens de démystifier le fonctionnement des instances.

S'assurer que la participation des citoyennes et citoyens soit valorisée en les consultant à un moment où cela peut faire une réelle différence dans les travaux des commissions.

Tenir des commissions itinérantes dans divers lieux pour se rapprocher des

citoyennes et des citoyens

- aller dans les centres communautaires ou névralgiques des communautés locales;
- travailler de concert avec les organismes communautaires qui œuvrent auprès des citoyennes et citoyens et qui peuvent mobiliser les gens à participer;
- tenir des séances publiques dans des cégeps ou des universités.

Avoir des mécanismes de consultation complémentaires

- utiliser des initiatives comme l'appel d'idées à certaines occasions, cette formule étant moins formelle qu'un dépôt de mémoires ou d'avis;
- offrir la possibilité de commenter sur Internet.

1.2. Une représentation diversifiée

Un autre aspect à considérer, et qui relève de la composition des instances est de s'assurer d'avoir une représentation diversifiée. Les jeunes doivent pouvoir se reconnaître dans leurs instances. Nous sommes par ailleurs conscient, que la faible proportion d'élus issus de la diversité montréalaise peut être un frein à assurer une certaine représentativité. En d'autres lieux, nous pourrions revenir sur le sujet des candidatures issues de la diversité montréalaise.

Tout d'abord, tendre vers la parité hommes-femmes, respecterait un des axes principaux de la politique sur l'égalité de la Ville de Montréal.

« 1. La gouvernance

Les femmes doivent pouvoir participer activement à la vie politique et être présentes dans toutes les sphères décisionnelles, tant au sein des instances de la Ville que des instances externes où la Ville nomme des représentantes et des représentants. »⁴

Il faut, de plus, s'assurer d'une représentation équitable d'élus issus de différentes communautés, pour siéger sur les différentes commissions. Nous sommes très heureux de constater, dans la proposition de la Commission, la création d'une commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise, qui travaillerait en partenariat étroit avec les trois conseils consultatifs de la ville. Nous souhaitons, par contre, que les préoccupations des jeunes ne soient pas reléguées à cette seule commission, puisque les jeunes ont de multiples intérêts et se positionnent sur plusieurs enjeux importants pour la ville, notamment le transport et la culture.

Enfin, il importe de s'assurer aussi de voir des jeunes élus de 35 ans et moins qui siègent sur les commissions, assurant ainsi une relève très au fait du fonctionnement de l'appareil municipal.

Recommandations

De plus en plus, les instances démocratiques doivent refléter le visage de la diversité montréalaise dans tous ces aspects. Le FJÎM recommande :

Que la composition des commissions reflète, dans la mesure du possible, la diversité montréalaise en favorisant la parité hommes-femmes et la présence

⁴ Politique - Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal, page 7, mars 2008

d'élus issus des différentes communautés et de jeunes élus de 35 ans et moins.

Que les préoccupations jeunesse ne soient pas reléguées à la seule commission sur le développement social et la diversité montréalaise, attendu que les enjeux importants pour eux sont transversaux.

1.3. L'importance des délais raisonnables et du suivi après consultations

Les délais de consultations, les différentes étapes sont souvent un frein à la participation du public. Soit il n'y a pas assez de temps entre l'annonce de la consultation et le dépôt des mémoires et avis, ou bien il y a trop d'étapes et peu de suivi pour faciliter cette participation. Plus de souplesse permettrait une plus grande participation.

Le délai entre la parution de l'avis public, annonçant une consultation publique et le dépôt des avis et mémoires doit tenir compte de la réalité. L'information doit avoir le temps de se rendre jusqu'aux jeunes et ensuite leur donner le temps de se mobiliser et de s'informer.

Nous voulons ici souligner l'importance d'avoir un mécanisme de suivi pour que les citoyennes et citoyens, aient l'assurance que leur participation a permis d'influencer les décisions et de voir jusqu'où leurs recommandations se sont rendues. Minimale, il pourrait y avoir un bilan annuel des activités de toutes les commissions permanentes, avec un volet évaluant les retombées de la participation des citoyennes et citoyens. Mais nous espérons, un dialogue plus régulier entre les commissions et le public. C'est-à-dire, des rapports faisant état de l'avancement des recommandations des différentes commissions, pour que le public puisse suivre, en temps réel, le développement des projets.

Recommandations

Pour que la participation des jeunes dure dans le temps, elle doit s'appuyer sur des résultats concrets. Ils doivent avoir le sentiment que leur participation a valu la peine. Le FJÎM recommande :

Que le délai entre l'avis public et le dépôt des mémoires soit d'au moins six semaines.

Qu'à la fin de l'année, chaque commission dépose un bilan annuel de ses activités, qui inclut un volet évaluant les retombées de la participation des citoyennes et citoyens lors des consultations.

Qu'à la suite d'une consultation publique, dans un délai raisonnable, que les citoyennes et citoyens, ayant participé, reçoivent un rapport faisant état des recommandations retenues et de leur avancement.

2. COLLABORATION AVEC LE FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Le FJÎM tient à réitérer son engagement et sa volonté de collaborer avec la Ville de Montréal et les élus, pour faire en sorte que les jeunes s'informent, participent activement à la vie politique et votent.

Depuis sa création en 2000, le Forum jeunesse a fait de la participation citoyenne le fer de lance de son action. Avec les projets, *Jeunes engagés Montréal*, qui vise à susciter l'engagement citoyen et à soutenir les jeunes dans leurs participation civiques, et *Électeurs en herbe*, qui est un programme d'éducation à la citoyenneté non partisan, visant à initier les jeunes à l'exercice de la démocratie et à leur faire connaître le fonctionnement de nos institutions démocratiques, nous avons pu mettre en commun un réseau d'expertise et créer des partenariats fructueux, permettant à des centaines de jeunes de s'engager dans leurs communautés.

Plus récemment, la concrétisation d'un partenariat régional sur la participation électorale des jeunes est venue mettre sur la table un ensemble d'actions spécifiques pour intéresser les jeunes à la politique. Ce partenariat développé avec le Chantier démocratie — Ville de Montréal, le Directeur général des élections du Québec (DGEQ), la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), le Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) et le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) vise, entre autres, à intensifier l'offre de formation et d'outils qui permettront aux jeunes d'être mieux informés et équipés pour participer à des consultations publiques.

CONCLUSION

La révision du rôle et des mandats des commissions permanentes est un exercice important et une occasion unique de transformer les relations entre la Ville et ses citoyennes et citoyens.

Assurer une plus grande transparence permettra, nous l'espérons, de redonner un nouveau souffle à la démocratie municipale. Plusieurs grands projets montréalais pourront ainsi bénéficier d'une contribution, d'une vision et d'une collaboration renouvelée entre les citoyennes et citoyens et leurs élus.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal est un organisme de concertation de la CRÉ de Montréal représentant plus de 500 groupes jeunesse de la région. Ses 26 membres élus proviennent des milieux étudiant, socioéconomique, sociocommunautaire, des arts et de la culture, de l'environnement ainsi que des sports et loisirs. Il coordonne des projets et défend les intérêts des jeunes âgés de 12 à 30 ans. Le FJIM inscrit son action politique dans un cadre non-partisan. Le Forum jeunesse est soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

ANNEXE 1 - Liste des mémoires et avis du Forum jeunesse déposés dans le cadre de consultations publiques de la Ville de Montréal

- Avis du FJÎM dans le cadre des consultations sur la création du Conseil des montréalaises (2003)
- Mémoire sur la proposition de Charte montréalaise des droits et responsabilités (2004)
- Mémoire sur la proposition du plan d'urbanisme de Montréal (2004)
- Mémoire sur la proposition de Charte montréalaise des droits et responsabilités (2004)
- Mémoire sur la proposition de Politique de développement culturel de la Ville de Montréal (2005)
- Mémoire sur le projet de Politique du patrimoine de Montréal (2005)
- Mémoire sur la première étape du plan de transport (2007)
- Mémoire du FJÎM sur le document de consultation Plan de transport 2007 : Réinventer Montréal (2007)
- Mémoire du FJÎM déposé dans le cadre des consultations menées par l'Office de consultation publique de Montréal sur le Plan collectif d'action famille Montréal et le Cadre de référence sur la politique familiale de la Ville de Montréal (2007)
- Avis du FJÎM sur le projet de politique « Pour une participation égalitaire des hommes et des femmes à la vie de Montréal » (2007)
- La gestion des matières résiduelles : un point de vue jeunesse (2008)
- Allocution de Laurence St-Denis, Présidente du FJÎM dans le cadre de la consultation publique sur le sentiment de sécurité (2009)